



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 3105

Texte de la question

SUPPRESSION DE POSTES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Pascal Deguilhem, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche M. Pascal Deguilhem. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, en ce moment, les inspecteurs d'académie réunissent, dans tous les départements, les conseils départementaux de l'éducation nationale, qui, nous le savons, ne pourront rien changer aux suppressions massives d'emplois et aux fermetures de postes que nous continuerons de dénoncer ici chaque semaine.

Votre gouvernement, votre majorité, monsieur le ministre, ont fait le choix de poursuivre à la rentrée prochaine le sacrifice du service public de l'éducation, processus qui a connu une accélération depuis 2007.

Tous les niveaux d'enseignement sont gravement touchés, tous les personnels sont affectés. Alors même que 60 000 élèves supplémentaires sont attendus dans l'enseignement scolaire, vous supprimez à nouveau 16 000 postes, pour réaliser une économie budgétaire d'environ 250 millions d'euros, à rapprocher des milliards d'euros que, par idéologie, vous avez généreusement offerts aux plus nantis sous forme de cadeaux fiscaux.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)

Vous savez pourtant que ces mesures de suppression vont assécher l'école. Elles se solderont forcément par plus d'élèves par classe, par moins d'enfants de moins de trois ans scolarisés, par moins de formations pour les enseignants, par moins de remplacements et par moins d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté.

Dans une société en proie au doute, où l'école publique s'interroge sur les missions qui lui sont confiées, jusqu'où pousserez-vous le mépris pour le travail et l'engagement professionnel des personnels ? Le découragement gagne les jeunes, qui ne sont plus attirés par le métier d'enseignant.

Votre administration elle-même est aujourd'hui confrontée à des difficultés insurmontables pour organiser la répartition de moyens en perpétuelle réduction.

Nous pensons, monsieur le ministre, que l'école est notre avenir. Nous voulons une école de la réussite pour tous. Dès lors, comment nous faire croire que ces mesures seront sans conséquence sur la réussite des élèves en difficulté ?

Décidément, nous ne partageons pas la même ambition pour l'école. Vous continuez à traiter l'éducation comme une marchandise. Mais bientôt - et vous en serez responsable - il n'y aura plus rien en rayon !

(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Michel Lefait. Et des fermetures de classes !

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Monsieur le député, une fois de plus, vos propos sont bien éloignés de la réalité locale. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Vous oubliez, par exemple, deux chiffres.

Dans l'environnement budgétaire extrêmement contraint que vous connaissez, et alors que le budget de l'État est globalement stable, ce gouvernement a fait le choix d'augmenter le budget de l'éducation nationale de 1,6 % cette année.

Vous parlez de suppressions de postes, mais vous omettez de dire que ce gouvernement a également fait le choix de recruter 17 000 personnes dans l'éducation nationale. *("Faux !" sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

Ainsi, l'éducation nationale sera cette année le premier recruteur de France. C'est un signal extrêmement fort

que nous envoyons aux nouvelles générations.

M. Bernard Roman. Pour combien de départs ?

M. Luc Chatel, *ministre*. Monsieur le député, vous parlez de sacrifice, je veux vous parler de l'école qui innove au contact de la réalité du terrain.

Je pense à l'accompagnement personnalisé, avec deux heures obligatoires chaque semaine pour tous les élèves de seconde, dispositif qui sera étendu cette année aux élèves de première. Il s'agit d'une véritable avancée dans la lutte contre l'échec scolaire. De la maternelle à la terminale, nous avons personnalisé l'enseignement.

Je veux parler aussi de la lutte contre le fléau qu'est le décrochage scolaire. À partir du mois d'avril, en Dordogne comme ailleurs, nous pourrons établir un suivi individualisé des décrocheurs.

Enfin, il est un sujet qui touche au coeur de toute la représentation nationale : l'accueil des enfants handicapés.

Mme Marylise Lebranchu et M. Bernard Roman. Venez voir ce qu'il en est sur le terrain !

M. Luc Chatel, *ministre*. Nous augmentons cette année de 13 % le budget qui lui est consacré. Dans votre académie, monsieur le député, 1 500 élèves handicapés supplémentaires ont été accueillis en milieu scolaire ordinaire, soit 20 % de plus qu'il y a deux ans, ce qui constitue un effort sans précédent.

Voilà la réalité des actions que nous mettons en oeuvre pour l'éducation nationale, et qui est bien loin de la caricature que vous en faites. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Pascal Deguilhem](#)

Circonscription : Dordogne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3105

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 mars 2011